

DGSL

NOTE AU MINISTRE

cl  
6

OBJET: Programmation  
budgétaire.

Par cette note je voudrais vous mettre au courant les décisions prises au cours du Séminaire tenu à REMERA-RUHONDO du 30 au 31 Mars réunissant les Secrétaires Généraux et d'autres représentants des Départements autour du Ministre des Finances et de l'Economie.

Comme longtemps exprimé par le Chef de l'Etat, la situation actuelle de notre économie n'offre pas les possibilités de réaliser une augmentation substantielle des ressources nationales. Le déséquilibre croissant entre les recettes et les dépenses budgétaires constitue un syndrome d'une situation désastreuse dans laquelle évolue notre économie.

Il est grand temps par conséquent de prendre des mesures très énergiques pour y échapper notamment en renforçant la politique d'austérité dans la gestion de la chose publique, la mise en place d'une approche rigoureuse de programmation budgétaire en vue d'une amélioration de la gestion financière de l'Etat.

Le Séminaire était animé sur base des dossiers présentés par les experts-conseillers au Ministère des Finances et de l'Economie.

Tout en exposant la situation gravant de nos balances financières, les conférenciers ont proposé comme approche de programmation la méthodologie de programmation par objectif.

Quoique comportant plusieurs phases, cette approche porte principalement sur les opérations suivantes :

- l'analyse des missions ou objectifs des Départements
- l'identification, par chaque Département des activités à mener par tranche annuelle et pluriannuelle (période d'une année, de 3 à 5 ans et de 10 ans)
- stratégie des moyens qu'il faut pour réaliser ces activités ce qui implique l'analyse des coûts et contraintes matériels et humains
- hiérarchisation des objectifs et choix des activités sur base des critères tels - coût - efficacité, utilité maximale; degré élevé de priorité compte tenu de la mission ultime ou la finalité première du Département et la limitation des ressources existantes

- quantification des coûts des opérations à mener.

Une telle approche impose aux responsables des Départements Ministériels une rigueur tant dans le choix des actions à mener justifiant de leur pertiné, ce que dans la gestion des budgets y afférents.

C'est pourquoi la programmation budgétaire, en réalité dépasse le seul cadre du budget et embrasse en entier le secteur du Plan tant en matière de fonctionnement que d'investissement. La confrontation des critères coût-efficacité de certains objectifs de la mission devra amener les décideurs même à alléger le ton des ambitions pour parer au plus réalistes c'est-à-dire réaménagement des orientations les contraintes financières étant un fait. Ainsi et selon les données des analyses, la pertinence de certains objectifs exigeant que certains programmes soient reporter à de périodes reculées parce que coûteuses et moins urgentes.

Décisions:

Le travail de programmation budgétaire est un travail de conception qui requiert la disponibilité et l'assiduité des hautes cadres. C'est pourquoi il devait être fait par :

- les Directeurs Généraux et les autres cadres de leur choix sous la supervision du Secrétaire Général
- le Directeur des études et évaluation ou le Directeur de la Planification doit faire partie du groupe de travail et être le correspondant directe du Ministère des Finances et de l'Economie
- début Avril 1987, le Ministère des Finances et de l'Economie doit avoir finalisé une fiche modèle de présentation du budget.

Le Ministre des Finances et de l'Economie a accepté la mission d'expliquer la nouvelle approche au Conseil du Gouvernement et d'inviter ses Collègues à s'y engager et prendre cette opération comme prioritaire parmi les autres activités de l'année de façon que le calendrier qui sera tracé soit respecté du moins pour le budget 1988.

A côté, du thème de programmation budgétaire, la réunion a émis ces observations sur d'autres points de vue :

- le problème de l'augmentation des recettes
- la gestion du porte feuille de l'Etat
- la liquidation des factures des fournisseurs (problèmes de travail des Gestionnaires etc...).

Enfin la réunion n'a pas épuisé sa scie sur les différents sujets évoqués au cours des débats faute de temps. Un autre Séminaire serait envisageable avec des thèmes corrolaires à la réduction des dépenses, telle que la réduction du personnel et ses implications sociale et budgétaire.

En conclusion, il a été demandé à chaque représentant de Département d'envisager la programmation des séances de formation des techniciens appelés à mettre en œuvre cette programmation. Pour notre Département, je propose de tenir une réunion ce lundi entre les Directeurs Généraux et les Directeurs et quelques cadres, y compris bien entendu le Gestionnaire pour leur expliquer les principes fondamentaux à la base de la nouvelle formule de programmation budgétaire.

Dans la 2ème phase, portera l'exécution du travail proprement dit sur base des fiches qui seront fournies par le Ministère des Finances et de l'Economie.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

C.P.I.à:

- Monsieur le Directeur Général au MIJEUCOOP (Teus)  
K I G A L I
- Monsieur le Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets au MIJEUCOOP  
K I G A L I
- Monsieur le Gestionnaire des Crédits au MIJEUCOOP  
K I G A L I

MUGEMA Romuald  
Secrétaire Général

